

TRANSPORT FLUVIAL

**CNR lance son opération annuelle d'entretien et de modernisation
des 14 écluses à grand gabarit du Rhône**

Depuis le 3 mars, CNR (Compagnie Nationale du Rhône) coordonne une opération de grande ampleur sur le Rhône pour moderniser et entretenir les 14 écluses à grand gabarit situées entre Lyon et la Méditerranée. Le franchissement de ces ouvrages est interrompu jusqu'au 14 mars afin d'effectuer les opérations de maintenance les plus lourdes, qui mobilisent plus de 300 personnes et 50 entreprises dans la vallée du Rhône. Garanties de la fiabilité de la voie d'eau pour la croisière et le transport de marchandises, les écluses pilotées 7 jours sur 7 par les équipes de CNR enregistrent plus de 70 000 éclusages par an.

Consolider la fiabilité et la qualité du service aux navigants

Pour dynamiser le trafic fluvial sur le Rhône, l'entretien et la modernisation des écluses construites à partir des années 1950 font partie des chantiers stratégiques de CNR dans le cadre de la prolongation de la concession du Rhône jusqu'en 2041. La fiabilité et la disponibilité de ces infrastructures constituent en effet un atout notable de la voie d'eau vis-à-vis du transport routier, qui demeure plus exposé aux aléas et 5 fois plus émetteur de CO₂. En 2023, CNR a effectué plus de 70 000 éclusages depuis son Centre de Gestion de la Navigation (CGN) situé à Châteauneuf-du-Rhône. Un système centralisé unique en France, depuis lequel sont conduites à distance les 14 écluses à grand gabarit, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

300 personnes mobilisées, 7 jours du 7

Chaque année au mois de mars, CNR coordonne plus de 300 personnes qui se relaient jour et nuit pour effectuer des expertises techniques, entretenir et moderniser les organes principaux des 14 écluses à l'aval de Lyon. Durant une dizaine de jours, le franchissement des écluses est interrompu, mais la navigation reste possible sur la plupart des biefs à l'aval de Lyon. La maintenance annuelle de ces ouvrages représente un investissement de l'ordre de 6 millions d'euros. Les travaux, qui concernent le génie civil, les équipements électromécaniques et les automatismes des ouvrages, mobilisent 50 entreprises locales le long des 330 kilomètres de la voie navigable à grand gabarit du Rhône.

Un axe au carrefour des enjeux de réindustrialisation et de décarbonation

En tant que gestionnaire historique de la navigation, CNR joue un rôle de premier plan dans les travaux actuels associant l'Etat, ainsi que les ports et opérateurs du fleuve pour dynamiser les transports massifiés sur l'axe dit « Méditerranée-Rhône-Saône ». Connectés aux principaux réseaux de fret ferroviaire, les infrastructures logistiques et portuaires de cet axe relient les principaux bassins économiques de l'est de la France et du nord de l'Europe. Des atouts que CNR s'attache à renforcer pour attirer de nouvelles activités industrielles en vallée du Rhône, et détourner de la route une partie du fret vers les réseaux de transports combinés bas carbone que sont le fleuve et le train.

CHIFFRES CLÉS 2023 : LES TRAFICS SUR LE RHÔNE

- **Volume de marchandises transportées** : 3,1 millions de tonnes
- **Nombre de conteneurs transportés** : 58 870 EVP (équivalent vingt pieds)
- **Répartition du trafic sur l'axe Méditerranée-Rhône-Saône** : 52 % du fret est acheminé vers les bassins économiques français, les 48 % restants sont destinés à l'import/export.
- **Nombre d'éclusage** : 72 252
- **Nombre de passagers de croisière** : 195 214

Contact presse | r.jacquet@cnr.tm.fr – 06 74 79 10 00

À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1^{er} producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques – la gestion et le développement du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans SRhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.